

30, rue du Général  
Leclerc BP 453  
89104 SENS cedex

**Philippe LEGOUGE – Julie MARAIS**  
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

☎ : 03.86.83.92.02  
📠 : 03.86.83.92.01

SIRET 44297939900015  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE  
FR88442979399

IBAN : CDC SENS  
**FR29 4003 1000 0100 0017 7705 G82**

Membre d'une Association de Gestion Agréée par l'Administration Fiscale.  
Le règlement des versements et honoraires par chèque est accepté.

Paiement CB par  
téléphone et via internet  
[www.huissier-sens.com](http://www.huissier-sens.com)

E mail : [contact@huissier-sens.com](mailto:contact@huissier-sens.com)

## TARIF de l'Etude :

### Recouvrement judiciaire :

A votre demande, nous tenons à votre disposition des textes réglementaires en vigueur :  
Articles R 444-49 à R 444-57  
Et articles A 444-10 à A444-52 du code de commerce.

Notre compétence territoriale est limitée à la Cour d'Appel de Paris. En dehors de ce secteur, ou à grande distance de l'Etude, nous pilotons les dossiers confiés à des confrères sans frais supplémentaires.

### Recouvrement amiable : (compétence Nationale)

Créancier : 20% HT des sommes encaissées.  
Aucun frais au débiteur

### Consultation juridique (20 min) : (compétence Nationale)

Sans rapport final : 30€/ TTC  
Avec rapport final écrit : 60€/ TTC

### Constat : (compétence Nationale)

Tarif standard :

Honoraires libres:	230,00
art L444-1 et R444-16 du Code	
SCT	7,67
HT soumis à TVA	237,67
TVA 20%	47,53
<b>TOTAL TTC</b>	<b>285,20 €</b>